

## FICHE A RENVOYER :

À la section académique : *SNES Versailles, 3 rue Guy de Gouyon du Verger—94 112 Arcueil cedex***Réaffectation par mesure de carte scolaire sur zone de remplacement**

DISCIPLINE :

NOM(S) figurant sur le bulletin de salaire (en CAPITALS)

Sexe

Date de naissance :

H ou F

.../.../.....

Adresse (personnelle) : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Tél : ..... Portable : .....

**Situation administrative actuelle :**

Catégorie (entourez la vôtre)

**Agrégé(e)****Certifié(e)****A.E****C.E****CPE****CO-PSY**

Affecté(e) sur la zone de remplacement de :

Date d'affectation à titre définitif sur votre zone : .....

Vous avez déjà été victime d'une mesure de carte scolaire :

en quelle année ? .....

Ancienne zone ? .....

Date d'affectation sur cette zone .....

Avec quel barème avez-vous été affecté(e) sur celle-ci ?

Etablissement ACTUEL de rattachement :

.....

.....Commune :

.....

Etablissement d'exercice si vous êtes en AFA :

.....

..... Commune : .....

**REAFFECTATION PAR MCS**

Sur quelle ZR l'Administration vous a-t-elle réaffecté(e) ?

Si vous êtes titulaire d'une ZR dont le périmètre est inclus dans plusieurs des nouvelles ZR et si votre réaffectation vous paraît non conforme, comment ordonnez-vous vos vœux de réaffectation ?

Rang	ZR souhaitée
1	
2	
3	

Pour une meilleure prise en compte de votre situation, n'hésitez pas à nous joindre un courrier explicatif ou à nous contacter à la section académique.

Avez-vous fait une demande de mutation au mouvement intra académique ?

OUI

NON

N° SNES (voir carte syndicale) : .....

Cotisation remise le / /

Académie : .....

Nom(s) figurant sur la carte .....

**IMPORTANT : autorisation CNIL**

J'accepte de fournir au SNES et pour le seul usage syndical les données nécessaires à mon information et à examen de ma carrière. Je demande au SNES de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6/1/78. Cette autorisation est à reconduire lors du renouvellement de l'adhésion et révoquable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNES, 45, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13 ou à ma section académique.

Date : / / Signature :